

BULLETIN
municipal

p 4-5 TRAVAUX 2061 2017

p 11-12 LA VIE AU VILLAGE

p 13 ASSOCIATIONS

*et plus
encore ...*

SOMMAIRE

3	LA GRANDE AGGLOMÉRATION TARBES LOURDES PYRÉNÉES
4-5	TRAVAUX 2016 2017
6-8	BUDGETS
9	CANTINE
10	VIE CITOYENNE
11-12	LA VIE AU VILLAGE
13	ASSOCIATIONS



Chères concitoyennes, Chers concitoyens,
Nouvelles couleurs ! Nouveau logo ! C'est sous le signe du renouvellement que je m'adonne avec beaucoup de plaisir à la rédaction de cette « lettre périodique ».

C'est le printemps, c'est la renaissance, les pommiers sont en fleurs. C'est la métamorphose des bourgeons et des feuilles. Les balcons sont garnis de pétalogrammes éclatants et de pensées qui s'épanouissent de toute leur splendeur apportant de la beauté et de la joie. On s'abandonne au printemps, on a confiance en lui, on le laisse faire, il nous rend heureux, nos pensées vagabondent dans les prémices d'un bel été. Et si nous en tirions une leçon ?

Nous avons du mal à faire confiance aux autres, et peut-être même aussi à nous-mêmes, à ce qui nous porte, nous habite, nous éclaire... Nous sommes pris dans tant d'injonctions, souvent contradictoires, parfois culpabilisantes.

Alors, retrouvons un autre rapport à l'existence. Copions la nature. Apprenons à faire confiance à la vie, aux autres, aux créateurs, aux décideurs, à l'humanité... à l'instar du printemps qui vient, qui revient et nous réjouit.

Alors, si ce monde, qui s'assombrit si souvent, prenait le cap du bon sens vers la force et la puissance de la solidarité et de la fraternité dont l'essence vertueuse est capable de rassembler, s'ouvriraient les portes du respect, de la délicatesse, de l'honneur et de l'amour, en somme l'apogée de la confiance et du bien-vivre-ensemble.

Se projeter dans l'avenir ? Faisons mieux construisons l'avenir.

A chaque époque son crédo. Le 20ème siècle s'est achevé avec celui de la croissance sans limite. Le 21ème siècle s'est ouvert avec celui du développement durable. Après l'éveil évident des consciences sur l'urgence d'une vigilance écologique et compte tenu de la situation économique actuelle se révèle la nécessité d'un concept de « croissance verte » et d'un développement économique porteur d'épanouissement humain.

Sans le respect des hommes, c'est illusoire de penser mobiliser les énergies nécessaires à la construction d'un autre modèle de croissance.

Dans cette perspective, l'accroissement des responsabilités locales est un atout majeur. Si toutes les collectivités sont, bien-entendu, concernées, les élus municipaux, acteurs historiques de la promotion des liens entre générations, du rapprochement des cultures, des valeurs d'écoute, d'entraide et de respect, sont incontournables.

Le curseur social de la République tend à se déplacer progressivement vers le local. C'est là que se joue le dernier acte du progrès républicain, car si la Liberté et l'Égalité sont d'abord l'affaire de l'Etat, c'est avant tout, au niveau local que peut le mieux se traduire la Fraternité.

Nous voici donc ramenés aux sources de la démocratie participative. Nous avons le devoir de nous mobiliser pour imaginer et mettre en œuvre des projets à la hauteur de nos atouts et de nos valeurs.

Notre politique locale doit toujours être prospective, ambitieuse, créative et volontariste. Nous devons être visionnaires et audacieux dans un profond travail de renouvellement économique et sociétal garantissant les marges de progrès pour nos enfants et nos petits-enfants.

Bien cordialement,
Charles HABAS

La grande agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées

La loi NOTRe portant nouvelle organisation territoriale de la République du 7 août 2015 prescrit dans chaque département l'élaboration d'un schéma renouvelé de coopération intercommunale à arrêter avant le 31 mars 2016 et à mettre en œuvre avant le 31 décembre 2016 pour que les nouvelles communautés à fiscalité propre entrent en fonctions au 1er janvier 2017. En outre, la loi prévoit la réduction du nombre de syndicats intercommunaux, parallèlement à l'extension progressive des transferts de compétences vers les communautés.

Anne-Gaëlle Baudouin-Clerc a approuvé le 21 mars 2016, le schéma départemental de la coopération intercommunale, issu des délibérations de la commission départementale de la coopération intercommunale et tenant compte des amendements votés par cette instance et l'arrêté préfectoral du 3 août 2016 à porter la création de la nouvelle communauté d'agglomération.

- La communauté d'agglomération du grand Tarbes
- La communauté de communes du canton d'Ossun
- La communauté de communes du pays de Lourdes
- La communauté de communes Bigorre Adour Echez
- La communauté de communes Gespe Adour Alaric
- La communauté de communes de Batsurguère
- La communauté de communes du Montaigu

Soit un total de **127 085 habitants** répartis sur **86 communes**.
Le lundi 9 janvier 2017, les 133 délégués issus des 86 communes de la nouvelle grande agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées, se sont réunis au Parc des Expositions de Tarbes pour élire leur président. A l'issue du second tour, c'est le Maire de Tarbes, Gérard Trémège, qui a été élu à la tête de cette nouvelle entité qui est la cinquième plus grande agglomération de la Région Occitanie.

Listes des 86 communes

Venues de la CA du GRAND TARBES (15 communes) : Angos - Aureilhan - Barbazan-Debat - Bordères sur l'Echez - Bours - Chis - Ibos - Laloubère - Odos - Orleix - Salles-Adour - Sarrouilles - Séméac - Soues - Tarbes

Venues de la CC CANTON D'OSSUN (17 communes) : Averan - Azereix - Barry - Bénac - Gardères - Hibarette - Juillan - Lamarque-Pontacq - Lanne - Layrisse - Loucrup - Louey - Luquet - Orindes - Ossun - Séron - Visker

Venues de la CC DU PAYS DE LOURDES (18 communes) : Adé - Les Angles - Arcizac-ez-Angles - Artigues - Barlest - Bartrès - Bourreac - Escoubes-Pouts - Jarret - Julos - Lézignan - Loubajac - Lourdes - Paréac - Peyrouse - Poueyferré - Saint-Pé-de-Bigorre - Sère-Lanso

Venues de la CC BIGORRE ADOUR ECHEZ (6 communes) : Bazet - Oursbelille - Aurensan - Lagarde - Gayan - Sarniguet

Venues de la CC GESPE ADOUR ALARIC (9 communes) : Allier - Arcizac-Adour - Bernac-Debat - Bernac-Dessus - Horgues - Momères - Montignac - Saint-Martin - Vielle-Adour

Venues de la CC DE BATSURGUERE (5 communes) : Aspin-en-Lavedan - Omex - Ossen - Ségus - Viger

Venues de la CC DU MONTAIGU (16 communes) : Arrayou-Lahitte - Arrodet-ez-Angles - Berberutz-Lias - Cheust - Gazost - Ger - Germs / L'oussouet - Geu - Gez-ez-Angles - Juncalas - Lugnan - Ossun-ez-Angles - Ourdis-Cotdoussan - Ourdon - Ouste - Saint-Créac



Revision du P.L.U

La mairie d'ORLEIX a engagé une procédure de révision générale du PLU (Plan Local d'Urbanisme). C'est l'opportunité, pour la commune, de réfléchir sur une vision équilibrée et pérenne du devenir du territoire, pour ses habitants et pour les générations à venir et définir un développement urbain adapté à son environnement.

La commune d'ORLEIX fait désormais partie de la communauté d'agglomération « TARBES-LOURDES-PYRENEES » qui dispose de la compétence de l'aménagement de l'espace et l'élaboration des documents d'urbanismes, à compter du 1er janvier 2017.

La commune d'ORLEIX a donc sollicité la collaboration d'agglomération TARBES-LOURDES-PYRENEES pour l'accompagner dans l'évolution du document d'urbanisme, qui est en cours d'étude. Pour le moment, la commune d'ORLEIX préfigure les 2 ou 3 axes qui pourraient constituer les bases de son projet politique pour le développement. L'évolution d'un document d'urbanisme s'inscrit dans la durée, compte tenu des enjeux, et poursuit un seul intérêt : l'intérêt général et le bien-être de ses concitoyens.

Batiments

Ecoles : remplacements de radiateurs, de menuiseries, de stores, dans le but de réguler la chaleur et de réaliser des économies d'énergie. Réfection de l'étanchéité d'un puit de lumière au Primaire suite malfaçons.

Eglise : remise en état du toit côté NORD avec création d'une gouttière. Réalisation et pose de rampes d'accès ainsi que le renouvellement du revêtement des voies d'accès.



Stade Fernand Dussac : les travaux de rénovations des anciens vestiaires sont réalisés, ceux de réfection des douches au nouveau bâtiment sont en attente suite à des décisions de justice en cours, des malfaçons ont été relevées et expertisées. L'arrosage automatisé est en service courant juin.

Dernièrement, nous avons officialisé la réception de l'éclairage du terrain d'Honneur. L'achat d'un terrain annexe, que nous louions auparavant est acté.

Travaux pour l'installation d'une ostéopathe à l'ancienne Mairie.

Travaux de mise en accessibilité PMR à la Mairie avec la mise en place de rampes, l'abaissement de bordures, la mise en place d'un ralentisseur pour le passage piéton.



BAR de l'ALARIC: suite à la reprise du commerce, le conseil municipal a décidé de procéder à la mise aux normes et à la réfection du local, tant intérieur qu'extérieur. L'ouverture étant programmée début Juin.



SALON DE COIFFURE village : mise en conformité électrique.

POLE de SANTE : les travaux sont en cours de réalisation, suivant le planning prévu, fin des travaux prévue fin septembre 2017.

Voirie

Réfection de l'Impasse du Moulin.

Réfection de la Rue de la Prairie: les travaux, tant sur les trottoirs que la chaussée sont réalisés.

Réfection de l'allée d'Assibat.

Le Conseil Départemental a réalisé des travaux de revêtements sur la rue de la Mairie, des Cerisiers et du Stade.

Divers travaux de points à temps ont été réalisés (rue des Gaydous, route d'Oléac, rue des Pyrénées, rue clos des Cerisiers, rue de la Moisson,...)

Divers

Place des bergeronnettes: travaux de rénovation en cours, il reste le mobilier urbain et des potelets à mettre en place.

Nous avons remplacé un poste incendie vétuste rue des Pyrénées. Cela rentre dans un programme de rénovation globale de notre système de défense incendie (compétence obligatoire).



Le SDE, en accord avec nos services, a procédé à divers travaux de conformité de l'éclairage public. Cette année des points lumineux économes seront modifiés, différents projets de travaux sont soumis à l'étude des services idoines, notamment l'éclairage de passage du ROY.

Nous tenons à remercier le SDE pour sa participation technique et financière de l'éclairage du STADE.



Batiments communaux

SALLE des FETES, le projet d'amélioration énergétique est en cours, les consultations et diverses expertises à venir définiront les lignes de décisions et choix à prendre en compte.

CANTINE : mise aux normes de l'accès PMR.

ECOLE : accessibilité PMR - rénovation couloir et accès bibliothèque - puits de lumière - peintures menuiseries extérieures - sirène PPMS Maternelle.

ANCIENNE CANTINE : accessibilité PMR

MAIRIE : mise en place de blocs sécurité.

DIVERS TRAVAUX de signalisation, de points à temps, entretiens de chemins, de fossés.

REALISATION de l'Aménagement de l'Espace Public, contigu au Pôle Santé, en considérant l'opportunité des places de parking. Ce projet sera élaboré en différentes phases, sur plusieurs années, suivant les décisions financières établies par le Conseil Municipal.

ACCESSIBILITE DES ARRETS DE BUS, conformément à la réglementation en vigueur.

REEMPLACEMENT d'un poste d'Incendie impasse des Fauvettes.

CONSTRUCTION de 2 passerelles sur l'ALARIC.

DIVERS TRAVAUX réalisés par le SDE avec notamment la mise en place d'une borne de recharge pour véhicules électriques devant la Mairie.

Bien d'autres projets de travaux d'entretien divers sont prévus au budget 2017.

Environnement

Après le succès de la plantation de 600 mètres de haies paysagères avec essences locales au Castériu en 2016, nous récidivons avec près de 570 mètres pour cette année 2017. Nous les réaliserons avec la collaboration



(comme en 2016) des élèves de CM1 et CM2 de l'école primaire Lucie Aubrac, d'une classe de l'école communale d'Oléac Debat, des élèves de BTS du lycée Jean Monnet de Vic Bigorre ainsi que l'association Arbres et Paysages de Puydarrieux. Cette réalisation est aussi possible grâce au soutien financier de la fédération de chasse ainsi que l'AFABC. La journée de plantation est prévue le Jeudi 7 décembre.

Zéro phyto

Le 22 juillet 2015, l'Assemblée Nationale a adopté la loi de transition énergétique pour la croissance verte qui prévoit l'objectif « zéro pesticide » dans l'ensemble des espaces publics à compter du 1er janvier 2017 : interdiction de l'usage des produits phytosanitaires par l'Etat, les collectivités locales et établissements publics pour l'entretien des espaces verts, promenades, forêts et voiries.

En 2011, la commune d'Orleix a décidé de lancer un plan d'action pour la suppression définitive des produits phytosanitaires dans l'espace public.

Depuis l'apparition de la phyto-chimie dans les années 50, les rues de nos villes sont arrosées de pesticides pour maintenir une « propreté », bien illusoire pourtant.

Pas d'herbe, certes mais un sol contaminé, des eaux de ruissellement chargées de produits dangereux. Si aujourd'hui l'herbe revient dans notre commune, ce n'est pas l'absence d'entretien. Car nos employés communaux veillent au bon état de nos 6 hectares d'espaces verts, des 2 cimetières et des 17 kilomètres de voirie. C'est la marque d'un entretien plus respectueux de la nature. Et une attention pour les générations futures que les anciens n'auraient pas reniée.

Désormais, on binera, on sarclera, on végétalisera et on laissera pousser un peu plus qu'avant. Pour que les espaces publics redeviennent des lieux de vie pour la nature.

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Les-pesticides-interdits-dans-les-39463.html>

Journée eco-citoyenne

Le dimanche 24 septembre 2017, la municipalité organise une journée éco-citoyenne sur les chemins et sentiers de la commune. Un flash sera distribué mi-septembre pour s'inscrire. Nous comptons sur votre participation.

Une coupe de bois sera prévue en fin d'année.

ACHAT d'un Kangoo électrique en remplacement du Kangoo diesel.

Prêt de verres réutilisable auprès du SYMAT lors de chaque manifestation organisée par la municipalité. C'est gratuit et ce service est mis à la disposition de chaque association qui le désire.

Vous êtes une association, un Comité des fêtes, un club sportif... et vous organisez un événement ?

Pensez aux gobelets réutilisables du SYMAT pour **festoyer sans déchets !**

Des nouveaux modèles bientôt disponibles

Prêt gratuit

Gobelets classiques : a l'in ou a café

avec et les déchets

Le SYMAT peut également vous prêter de grands bacs jaunes pour faire le tri pendant vos événements.

Plus de renseignements au 05 62 00 81 05 ou à prévention@syomat.fr

BUDGETS 2016

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes budgétaires, qu'elles soient réelles (c'est-à-dire ayant donné lieu à encaissement) ou d'ordre (sans encaissement), peuvent être regroupées en six catégories principales :

1. Les produits issus de la fiscalité directe locale (TH, TFB, TFNB, TAFNB, CFE, CVAE, IFER, TASCOM, FNGIR) nets des reversements.
2. Les dotations et participations de l'État et des autres collectivités (dont la DGF)
3. Les produits courants (locations, baux, revenus de l'exploitation, des services publics).
4. Les produits financiers.

REPERES

2016

En €/hab	Commune	Département	Région	National
Ressources Fiscales	360	525	484	516
Dotations et participations	78	149	203	198
Ventes et autres produits courants non financiers	274	102	101	98
Produits réels financiers	0	0	1	2
Produits réels exceptionnels	1	1	25	10

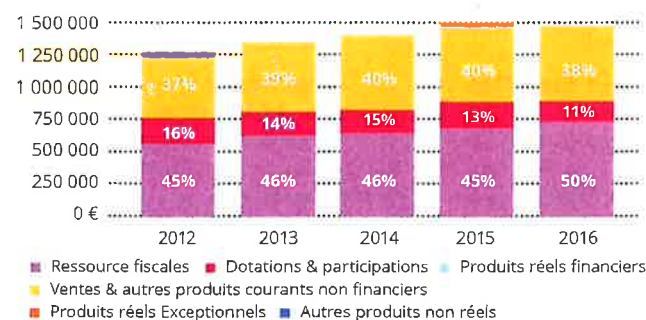
Strate de référence

Population: 2051

Régime fiscal : FPU : Communes de 2 000 à 3 500 habitants

Montant en € par hab pour la strate de référence

STRUCTURE ET EVOLUTION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT



Le taux de réalisation des recettes de fonctionnement met en perspective les recettes comptabilisées par rapport à la prévision budgétaire.

TAUX DE REALISATION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT EN 2016

Ressources Fiscales	101,05 %
Dotations et participations	101,32 %
Produits courants	101,40 %
Produits financiers	47,00 %

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses budgétaires, qu'elles soient réelles (c'est-à-dire ayant donné lieu à décaissement) ou d'ordre (sans décaissement), peuvent être regroupées en six catégories principales :

1. Les charges à caractère général (achat de petit matériel, entretien et réparations, fluides, assurances ...).
2. Les charges de personnel (salaires et charges sociales)
3. Les charges de gestion courante (subventions et participations, indemnités des élus ...).
4. Les charges financières (intérêts des emprunts, frais de renégociation ...).
5. Les charges exceptionnelles.
6. Les charges d'ordre (exemples : dotations aux amortissements et provisions, valeur comptable des immobilisations cédées, différences sur réalisations positives transférées en investissement).

REPERES

2016

En €/hab	Commune	Département	Région	National
Charges générales	144	187	198	206
Charges de personnel	298	294	342	336
Charges de gestion courante	109	125	94	94
Charges réelles financières	11	29	27	26
Charges réelles exceptionnelles	0	0	2	3

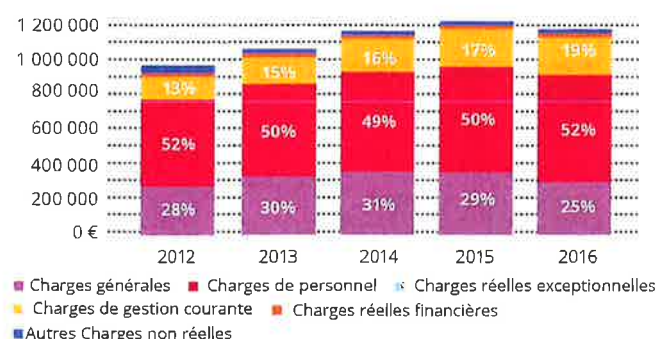
Strate de référence Population: 2051

Régime fiscal : FPU : Communes de

2 000 à 3 500 habitants

Montant en € par hab pour la strate de référence

STRUCTURE ET EVOLUTION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT



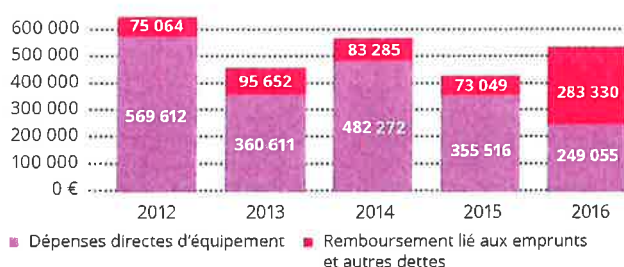
Le taux de réalisation des dépenses de fonctionnement met en perspective les dépenses comptabilisées au regard de la prévision budgétaire.

TAUX DE REALISATION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT EN 2016

Charges générales	86,62 %
Charges de personnel	97,65 %
Charges de gestion courante	99,95 %
Charges réelles financières	92,65 %

LES OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT

EVOLUTION DES PRINCIPALES DEPENSES D'INVESTISSEMENT



REPERES

2016

En €/hab	Commune	Département	Région	National
Dépenses directes d'équipement	121	128	235	263
Remboursement lié aux emprunts et autres dettes	138	72	66	70

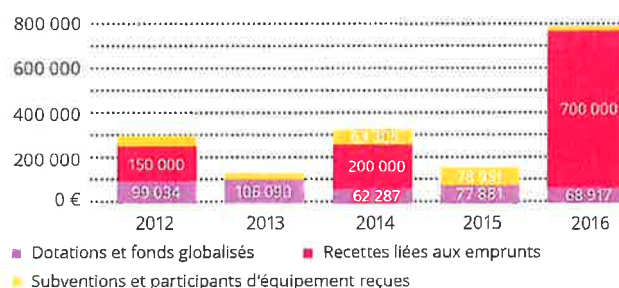
Montant en € par hab pour la strate de référence

TAUX DE REALISATION DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT EN 2016

Dépenses directes d'équipement (1)	27,79 %
Remboursement lié aux emprunts et autres dettes (2)	97,50 %

(1) dépenses d'équipement, opérations d'ordre incluses
 (2) les dépenses liées aux emprunts et dettes assimilées correspondent aux opérations budgétaires enregistrées au débit du compte 16 (sauf 16449, 1645, 166 et 1688)

EVOLUTION DES PRINCIPALES RECETTES D'INVESTISSEMENT



REPERES

2016

En €/hab	Commune	Département	Région	National
Dotations et fonds globalisés	33	30	50	52
Recettes liées aux emprunts	341	55	52	59
Subventions et participations d'équipement reçues	8	23	58	58

Montant en € par hab pour la strate de référence

TAUX DE REALISATION DES RECETTES D'INVESTISSEMENT EN 2016

Dotations et fonds globalisés	91,89 %
Recettes liées aux emprunts (3)	98,94 %
Subventions et participations d'équipement reçues	7,89 %

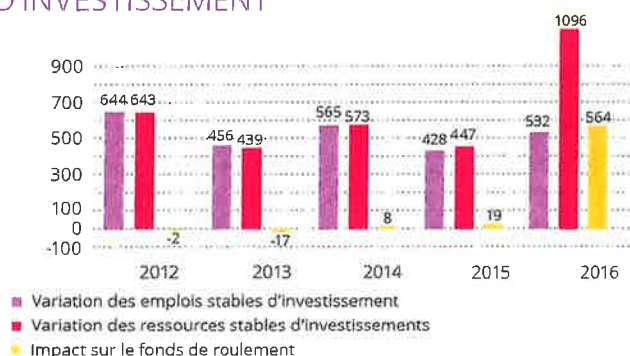
(3) les recettes liées aux emprunts correspondent aux opérations budgétaires enregistrées au crédit du compte 16 (sauf 16449, 1645, 166 et 1688)

LE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

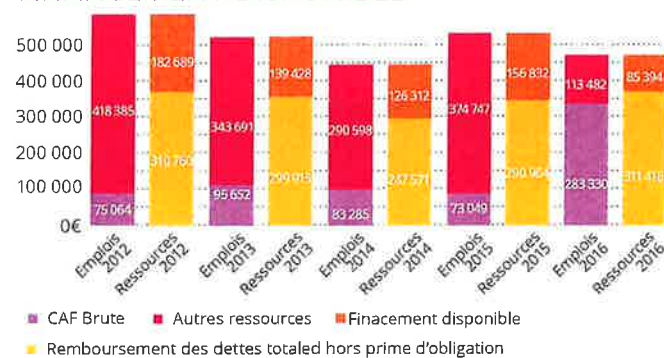
Le financement disponible représente le total des ressources (hors emprunts) dont dispose la collectivité pour investir, après avoir payé ses charges et remboursé ses dettes. Il se compose des éléments suivants :

1. La CAF nette,
2. Les subventions et dotations d'investissement,
3. Les cessions d'actif.

EVOLUTION DES PRINCIPALES RECETTES D'INVESTISSEMENT



FINANCEMENT DISPONIBLE



L'ensemble des dépenses d'investissement s'apparente à des emplois (dépenses d'équipement, remboursements de dettes, autres...). Parallèlement, l'ensemble des moyens financiers dont dispose la collectivité constitue des ressources (CAF, plusvalues de cession, dotations et subventions, emprunts...). Le solde entre le total des ressources et le total des emplois représente l'impact sur le fonds de roulement.

La variation du fonds de roulement correspond :

1. à un prélèvement sur les réserves lorsque les ressources d'investissement de la collectivité sont inférieures à son niveau de dépenses d'investissement,
2. à un abondement des réserves lorsque les dépenses d'investissement se révèlent inférieures aux ressources (dont emprunts nouveaux) que la collectivité peut mobiliser.

BUDGETS PREVISIONNELS DE LA COMMUNE

ET BUDGETS ANNEXES POUR 2017

BUDGET PRINCIPAL PRIMITIF 2017

SECTIONS	DÉPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	1 727 692.00	1 727 692.00
INVESTISSEMENT	902 256.00	902 256.00

BUDGET PRIMITIF ASSAINISSEMENT 2017

SECTIONS	DÉPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	208 578.00	208 578.00
INVESTISSEMENT	89 082.60	89 082.60

BUDGET PRIMITIF CENTRE COMMERCIAL 2017

SECTIONS	DÉPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	931 832.00	931 832.00
INVESTISSEMENT	426 202.06	426 202.06

BUDGET PRIMITIF POLE SANTE 2017

SECTIONS	DÉPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	33 500.00	33 500.00
INVESTISSEMENT	359 885.68	359 885.68

BUDGET PRIMITIF CCAS 2017 2017

SECTIONS	DÉPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	15 714.01	15 714.01

REDEVANCE ASSAINISSEMENT 2017

Vu le budget assainissement 2016, avec un résultat déficitaire en fonctionnement de 8 272.48 €, le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, a décidé les tarifs suivants pour l'année 2017,

- 50 € HT : prime fixe pour usage du réseau assainissement (non proratisée) pour tous les foyers
- € HT/m³ : prime variable sur la base de m³ avec un minimum de 30 m³ (selon relevé consommation eau potable de l'année précédente communiqué par ADOUR COTEAUX).

TAXES LOCALES 2017

Vu le budget principal 2016, équilibré en section de fonctionnement par un produit fiscal de 446 961 € ; Considérant que la commune entend poursuivre son programme d'équipements auprès de la population sans augmenter la pression fiscale, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition par rapport à 2016 et de les reconduire à l'identique sur 2017 soit :

TAXES	TAUX 2017
TAXE D'HABITATION 9,37	9,37
TAXE SUR LE FONCIER BÂTI 10,59	10,59
TAXE SUR LE FONCIER NON BÂTI 52,05	52,05

Ces taux s'appliquent sur la base d'imposition déterminée par les services fiscaux de l'Etat, en fonction du bien immobilier, et connaît chaque année, une revalorisation forfaitaire nationale obligatoire fixée par la loi de finances.

TARIFS CANTINE RENTREE SCOLAIRE 2017

- Enfants dont les parents résident à Orleix 3.30 €
- Extérieurs 5.45 €

CANTINE

Pour l'année 2016, 20 503 repas ont été servis à la cantine et pour l'année 2015, 21 755 repas servis donc une baisse d'environ 6% due à la baisse des effectifs des écoles.

PRIX DE REVIENT MOYEN D'UN REPAS POUR 2016

Produits entretien-Habillement	0.25€
EDF-GDF-EAU-TEL-Internet	0.18€
Masse salariale	4.45€
Entretien Bâtiment (régie)	0.08€
Contrat service entretien	0.21€
Assurance personnel-bâtiment	0.16€
Pharmacie -Médecine travail	0.06€
CDG-CNFPT-CNAS	0.24€
Alimentation	2.00€
Prix total moyen d'un repas	7.63€

Le prix facturé par repas pour l'année scolaire 2017/2018 sera de :

- 3.30€ pour les Orlexois
- 5.45€ pour les extérieurs

Le personnel affecté à la préparation des repas continue à œuvrer à partir des produits locaux, conformément à la volonté du conseil municipal

- Pâtes de « l'Odyssée d'engrain » fabriquées à LANNEMEZAN (65) avec des blés produits dans les départements du 65, 32 et 64 et moulus dans le département, présentées deux fois au menu et très appréciées des enfants,
- le fromage de la ferme du Castérieu,
- les poulets de la ferme de Mr SICRE Yannick,
- les viandes de veau, bœuf, agneau du département,
- les fruits et légumes un maximum produit dans un rayon de 200kms.

Depuis le mois de novembre 2015 nous avons mis en place une nouvelle procédure de gestion des déchets en pesant tous les jours les restes en fin de service, ce qui nous a permis de comptabiliser pour l'année 2016 une moyenne de 8% et 10% par mois. Ces déchets servent à nourrir les deux poules, choyées par les enfants et les animateurs de Léo LAGRANGE, et le reste est recyclé en compost par l'équipe du service technique.

Les inscriptions cantine pour la semaine de la rentrée 2017/2018 se feront par mail : cantine@mairie-orleix.fr du 21/08/2017 au 27/08/2017 ou par coupon dans la boîte aux lettres de la cantine

Menus scolaire

Du 15 mai au 16 juin 2017

	LUNDI	ref GEM	MARDI	ref GEM	JEUDI	ref GEM	VENDREDI	ref GEM
Du 15 au 19 mai 2017	Concombres		Salade de Pâtes		Radis croque sel		Salade composée	
	Sauté de dinde		Steak		Filet de saumon sauce miel		Rôti de porc	
	Pommes vapeur		Brocolis au jus		Epinards à la Béchamel		lentilles corail	
	Pastis +crème anglaise		Fruit de saison		Fruit de saison		Pêches au sirop	
Du 22 au 23 mai 2017	Salade Milano		Tomates en salade		FERIE		PONT ASCENSION	
	Estouffade de bœuf		Poisson					
	Haricot plat		Riz					
	Fruit		Yaourt					
Du 29 mai au 02 juin 2017	Carottes râpées		Taboulé de saison		Salade farandole (blé,thon,tomates)		Concombre sauce fromage blanc	
	Emincé de poulet		Escalopes de porc Sœ charcutière		Poisson		Navarin d'agneau	
	Fusilli bio		Haricot vert		Chou fleur au jus		Pâtes bio	
	Fromage blanc +coulis		Fruits		Fruits		Salade de fruits au sirop	
Du 06 au 09 juin 2017	FERIE		Salade composée		Céleri remoulade		Salade de lentilles	
			Sauté de dinde		Steak		Poisson Pané	
			Coquillettes		Purée" maison"		Choux fleurs	
			Yaourt		Fromage" castérieu"		Fruits	
Du 12 au 16 juin 2017	Crudités variés		Tomates mozzarella		Melon		Quiche lorraine	
	Emincé de poulet		Bœuf bourguignon		Poulet (sicre)		Poisson	
	Riz Thaï		Pâtes		Frites		Courgettes croquantes	
	Ananas au sirop		Sorbet		Fromage castérieu		Fruits	

Toutes les viandes servies
sont d'origine Française
Tous les plats sont élaborés
sur place

Bon
Appétit!

Menus conformes au contrôle du GEM-RCN
(sous réserve des fiches techniques)

Diététique
& Qualité

Menus validés par Vanessa Payement,
Diététicienne-Nutritionniste

VIE CITOYENNE

Cartes d'identité ce qui change

Dans le cadre de la mise en œuvre du «Plan Préfecture Nouvelle Génération» (PPNG), les conditions de demandes de cartes nationales d'identité changent; toutes les mairies ne peuvent plus les recevoir.

Un accueil est proposé dans 14 communes des Hautes-Pyrénées pour le recueil des données nécessaires à la fabrication d'une carte d'identité.

LES VOICI :

Aureilhan, Argelès-Gazost, Arreau, Castelnau-Magnoac, Bagnères de Bigorre, Lannemezan, Lourdes, Luz Saint Sauveur, Maubourguet, Séméac, Tarbes, Tournay, Trie sur Baise, Vic en Bigorre.

RETABLISSEMENT DE L'AUTORISATION DE SORTIE DE TERRITOIRE POUR LES MINEURS

La loi du 3 juin 2016 relatif à la lutte contre le terrorisme et le décret du 2 novembre 2016 ont rétabli l'autorisation de sortie de territoire pour les mineurs. Le décret est entré en vigueur le 15 janvier 2017.

L'autorisation n'est plus délivrée par la Mairie, mais est seulement à l'initiative des parents au même titre qu'une déclaration sur l'honneur. Le formulaire(cerfa 15646*01) à remplir par vos soins est disponible en Mairie ou sur notre site internet.

ELECTIONS LEGISLATIVES 2017

Les élections législatives se dérouleront le 11 et 18 juin 2017.

Pour les communes de plus de 1000 habitants, une pièce d'identité avec photo est obligatoire. Carte d'identité passeport permis de conduire carte vitale avec photo carte invalidité avec photo.

Pour voter le 11 et le 18 juin, vous devez vous munir d'une PIÈCE D'IDENTITÉ et de la carte d'électeur.

INSCRITS	1618
VOTANTS	1292
BLANCS	121
NULS	42
EXPRIMES	1129

RESULTATS DES ELECTIONS PRESIDENTIELLES DU 07 MAI 2017 A ORLEIX

NOM DU CANDIDAT	NBRE DE VOIX OBTENUES
EMMANUEL MACRON	696
MARINE LE PEN	433

RECUPERATION TEXTILE

3 colonnes textile ont été supprimées : 1 près de la salle polyvalente, 1 au stade, 1 au Leclerc.

2 emplacements sont donc à votre disposition aujourd'hui : place des écoles et parking Leclerc.

Afin de répondre à la demande, LE RELAIS met à disposition de la commune 2 containers de 350 kgs pour chaque emplacement.

Dans un souci de meilleur traitement de vos demandes et de réduction du délai de traitement, il est recommandé aux usagers de faire une pré-demande en ligne sur www.ants.gouv.fr depuis votre domicile.

Une fois l'imprimé saisi par vos soins, n'oubliez pas de noter le numéro d'enregistrement de votre pré-demande pour pouvoir le communiquer à la Mairie, équipée, de votre choix.

Le site www.service-public.fr pourra vous renseigner sur les pièces à fournir pour constituer le dossier de votre carte d'identité. Ces démarches n'excluent pas un déplacement dans la mairie de votre choix. Elles permettent juste de gagner du temps lors de l'instruction de votre dossier.

Cette nouvelle organisation permettra de réduire les délais d'instruction tout en luttant contre la fraude et aussi de fournir des informations au nouveau fichier de traitement de données à caractère personnel, le TES (Titres Électroniques Sécurisés).

Tablette numerique Ardoiz

La mairie d'Orleix organise à l'attention des seniors de la commune des ateliers de présentation de la tablette numérique ARDOIZ.

L'utilisation de cette tablette ne nécessite aucune connaissance en informatique !

Simple et pratique, elle a été conçue pour répondre aux besoins des seniors avec des fonctionnalités adaptées qui leur permettent de garder le contact avec leurs proches : envoi et partage de photos et de vidéos, se voir et se parler à distance (communication vidéo) en temps réel, envoi et réception de courrier électronique ; de profiter de jeux gratuits : jeux de cartes, mots fléchés, sudoku, etc. ; de rester informé chaque jour grâce aux actualités quotidiennes, à des articles aux thématiques ciblées sur les loisirs, la santé, la retraite ou encore les finances sélectionnés par le magazine « Notre temps » ; mais aussi la météo, les programmes TV, Internet....

Alors inscrivez-vous sans attendre à la mairie pour découvrir de façon ludique le plaisir d'être connecté.

ARDOIZ: tablette numérique innovante de qualité et de marque française ARCHOS.

Spécialement adaptée et commercialisée par La Poste, qui s'est appuyée pour sa mise au point sur un partenariat exclusif avec la société Tikeasy (filiale de La Poste) et le groupe de presse Bayard « Notre temps », pour permettre aux seniors de rester connectés dans ce monde de plus en plus numérique.



LA VIE AU VILLAGE

REOUVERTURE DU BAR EN JUIN

Nathalie vous proposera bar, snack, épicerie. Dépôt de pain le mercredi



DESSIN, PEINTURE, LIVRES JEUNESSE, POESIE

Animation d'ateliers d'art individuels (cours personnalisés) et collectifs (événements particuliers, en famille, entre amis, au travail, à l'école ...)

A domicile et dans des structures collectives pour adulte et enfants. Je vous propose des ateliers vivants et enrichissants dans lesquels vous pourrez découvrir et apprendre à maîtriser :



- des techniques de dessin (peinture, fusain, crayon, encre, aquarelle...)
- des techniques de reliure et de narration pour écrire vos propres histoires

Vous pourrez ainsi profiter d'un moment Zen de création, afin de découvrir votre propre expression artistique et vous perfectionner. Les ateliers sont définis en fonction de vos besoins, vos disponibilités, votre motivation, ils peuvent être ponctuels comme régulier. Tout le monde a quelque chose de beau à exprimer !

Contact : camille_dienot@@live.fr

VILLAGE FLEURI

CONCOURS DÉPARTEMENTAL DES VILLAGES FLEURIS

Notre village participe depuis deux années à ce concours qui récompense les actions menées par les collectivités locales en faveur de la qualité de vie. Ce concours a pour vocation de valoriser les communes qui aménagent un environnement favorable au bien-être des habitants et à l'accueil des visiteurs ou des touristes.

Le jury départemental, après visite et examen des efforts effectués par la commune candidate, établit un palmarès. Orleix a été primé par le jury départemental qui a attribué les « encouragements » et un bon d'achat de 150 euros pour l'acquisition de fleurs et végétaux.



Présidente du jury

Le Président du Département

BON PAIN & DELICIEUSES PATISSERIES CHEZ ROLAND ET EMMANUELLE



Nous vous accueillons dans notre boulangerie pâtisserie que nous avons ouverte il y a 20 mois maintenant au cœur du village. Roland aidé de son apprenti : Louis fabrique diverses baguettes, pains spéciaux et autres spécialités. Ils utilisent des farines de grande qualité, Copaline des Grands Moulins de Paris.

Nous fabriquons aussi des pâtisseries variées, tous les jours.

Emmanuelle vous accueille tous les jours à partir de 07 h, sauf le mercredi, jour de fermeture



Un superbe 7^{ème} festival des arts

Les amateurs d'arts n'avaient pas besoin pour assouvir leur passion de fréquenter les grandes galeries, mais tout simplement de venir chez nous, mais oui, à Orleix et tout simplement à la salle des fêtes du village magnifiquement décorée pour la circonstance.

Le 7^{ème} festival des arts s'y déroulait organisé par la commission culture présidée par Marie Claire Sajous.

Durant deux journées les nombreux visiteurs ont pu apprécier le talent de ces véritables artistes, artisans, qui, dans des spécialités différentes, peinture, sculpture, couture, broderie, bijoux, accessoires de mode, ont donné le meilleur d'eux-mêmes pour présenter de très belles œuvres.

L'espace dédié aux enfants a remporté un vif succès, exposition de dessins des élèves de l'école d'Orleix, atelier dessin d'art animé bénévolement par la jeune Camille Diénot, diplômée de l'école des beaux arts.



Lors du vernissage de ce 7^{ème} festival, Monsieur le Maire, n'a pas manqué de remercier tous les exposants ainsi que la commission Culture. Le succès de cette manifestation contribue à véhiculer une bonne image de marque de la commune. Une belle et généreuse réception suivit, au grand plaisir de tous.

Le public, particulièrement nombreux, et les exposants 33 cette année, furent conquis. L'accueil, l'organisation, la simplicité, la convivialité, la bonne humeur, le sourire : tout y était ! et, en plus, les consommations étaient offertes par la municipalité : café, thé, chocolat, boissons non alcoolisées à volonté.

Une jolie manifestation dans la joie ! Prochain festival des arts : les 6 - 7 - 8 avril 2018, 8^{ème} édition, à la salle des fêtes de notre village.

LA VIE AU VILLAGE

MAISONS FLEURIES

Cette année encore, la municipalité organise un concours de maisons fleuries afin de récompenser les plus belles réalisations florales, les jardins et leur entretien soigné. Des membres du jury passeront dans vos rues afin de décerner les prix. Une réception sera organisée par la municipalité courant septembre en l'honneur des personnes lauréates.

LES FETES D'ORLEIX



Les fêtes d'Orleix se tiendront place des platanes le 21, 22, 23 et 24 juillet 2017

CONCERT GRATUIT LE SAMEDI 10 JUIN 2017 À 18 H 30 À L'EGLISE D'ORLEIX

Sur invitation de la commission animation culture, le chœur d'hommes d'Aureilhan donnera un concert de chant chorale. Venez nombreux !

UNE BALADE EN ORDI



Vous voulez apprendre à utiliser votre ordinateur en toute simplicité ? Vous désirez surfer sur Internet en toute sécurité ? Vous êtes loin de votre famille et souhaitez communiquer facilement avec elle ? Pour vous permettre d'être à l'aise en toutes circonstances, Agnès

Dienot a créé «Une Balade en ordi». Une balade en ordi propose des formations personnalisées, à domicile, adaptées à chacune de vos demandes.

Tarif : 25 € de l'heure TTC (frais de déplacement à partir de 5 km).

Soutien scolaire

pour les enfants de 6 à 12 ans

Eveil sensoriel - Activités de psychomotricité fine

pour les enfants de 6 à 12 ans

Donner envie d'apprendre.
Favoriser la confiance en soi.
Favoriser l'autonomie, la concentration, l'organisation.
Respecter le rythme de chaque enfant.
Donner du sens aux apprentissages.

- Ateliers individuels ou en petits groupes d'âges tout le long de l'année.
- Petits stages à thème pendant les vacances ouverts à tous.

(Il est donc possible de venir seulement pendant les vacances.)
Pour apprendre avec plaisir, j'utilise un matériel simple, ludique qui permet d'assimiler de façon concrète les maths, la grammaire, la lecture, l'écriture ...
Païement par chèque emploi service (réduction d'impôts).

Yolande POINTECOUTEAU

3, rue des Pyrénées
65800 ORLEIX
05 62 37 96 07 - 06 50 75 18 21
pyols65@gmail.com

ASSOCIATIONS

CITE DE L'ESPACE TOULOUSE

Jeudi 13 avril, un petit groupe d'astronautes en herbe s'est placé en orbite dès 8 h du matin pour rallier la Cité de l'Espace de Toulouse et percer les secrets des astres et des planètes. Une journée tant instructive que conviviale rendue encore plus radieuse par le chaud soleil estival qui nous a accompagnés tout au long.

L'association étudie un autre projet de sortie pour l'automne : Musée des Augustins ou Musée d'Histoire Naturelle à Toulouse, églises romanes de la vallée du Louron, Musée de la Mer à BiarritzFaites nous part de vos envies ou préférences, nous pourrons ainsi mieux cibler nos propositions. Nous sommes aussi bien sûr preneurs d'autres idées.....Serez-vous des nôtres ? Monique Abadie Présidente QM ORLEIX « SORTIES CULTURELLES » 06 45 55 86 16

L'ECLAIRAGE DU TERRAIN D'HONNEUR DU STADE

a été inauguré le samedi 06 mai en présence de Mr Latapie pour le district et du maire d'Orleix Charles Habas, accompagné de Guillaume Rossic, Gisèle Verdeil, Michèle Riquelme et Delphine Maupoux Jouron pour la mairie.



PORTES OUVERTES

Découvrez les écoles de musique de la Communauté d'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées

Samedi 17 juin aura lieu la 7ème édition de la **Rencontre des Écoles de Musique** de l'agglomération. Venez découvrir les différentes disciplines enseignées au sein des sept écoles de musique, rencontrez les professeurs, écoutez les divers ensembles musicaux et partagez un moment de convivialité. L'Harmonie Cadette, la Grande Harmonie et la Chorale Kosma se produiront devant vous pour vous offrir un spectacle chaleureux et mélodieux.

POUR PLUS D'INFOS La 7ème Rencontre des Écoles de Musique Samedi 17 juin à partir de 14h au centre du village d'Orleix. Informations / service des écoles de musique communautaires 05 62 53 34 91



OXYGENE GYM

Avant l'été, pensez à affiner votre silhouette. Oxygene Gym vous rappelle les horaires des cours :

- lundi 19h45 salle des fêtes cours de Gym Tonic Cardio
- mercredi 20 h salle des fêtes cours de Fesse Abdo Cuisse
- jeudi 19h45 salle des fêtes cours de Zumba

Et pour celles qui veulent être zen, cours de yoga le mercredi à 18h30 et 19h30 salle polyvalence.

LEIXOR KARATE ORLEIX

Le club LEIXOR KARATE ORLEIX a organisé un stage sous la direction de CRUZ ETCHEVERRIA de nombreux participants des Hautes-Pyrénées et des départements limitrophes et d'Espagne se sont joints pour un stage de haut niveau, puisque le thème fut l'apprentissage d'un kata supérieur « JITTE » nous avons abordé ce kata non seulement dans sa technicité mais aussi application combat. Grands et petits ont pu en retirer un enseignement bénéfique pour sa vie de karatéka.

Un après-midi très enrichissant qui va connaître une fin de saison intense avec le passage de grades.



ORLEIX SPORT NATURE

Le dimanche 4 juin se déroulera à partir de 9h30 la 6ème édition des « Boucles de l'Alaric » avec comme l'an dernier la possibilité de courir ou de marcher sur les magnifiques chemins qui ceignent notre commune. Au menu donc, un 11km course, un 8km marche ainsi que deux courses pour les enfants (selon les âges) en fin de matinée.

A 11h45 se tiendra la remise des prix avec de nombreux lots de grande valeur offerts tant aux meilleurs qu'aux anonymes par le biais d'un copieux tirage au sort. A savoir que le trophée Thierry Larré récompensera le 1er orleixoise de la course, trophée remis en jeu chaque année. Il est pour l'heure détenu par Mathieu Joubert. Vous pourrez vous restaurer sans réservation, en famille et en musique à l'ombre des platanes. Nous vous attendons nombreux pour participer ou plus simplement encourager les participants sur le parcours ou dans le village... Renseignements au 06 42 69 63 87



LA FETE DU CLUB DE FOOT

Aura lieu le dimanche 18 juin au stade fernand dussac a orleix

